

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS

Délibération du bureau prise par délégation

du 20 mars 2017

n°2

page 1/2

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (20) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.COLIN, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, M.MEUNIER, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (2) : Mme PIAULET donne pouvoir à M.SULLI
M.JUGE donne pouvoir à Mme LAVRARD

EXCUSES (3) : M.PICHON, Mme AZIHARI, Mme DE COURREGES

Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

RAPPORTEUR : Monsieur Dominique CHAINE

OBJET : Gymnase de la Marronnerie – Travaux d'extension de la salle de gymnastique et réhabilitation des vestiaires existants, modification du plan de financement – Demande de subvention au titre du DSIL

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour la réalisation des travaux d'extension et de restructuration du gymnase de la Marronnerie, détaillés ci-dessous, qui se décomposent en 11 lots techniques :

Lot 1 Désamiantage	Lot 7 Menuiseries intérieures bois - Ouvrages plaques de plâtre
Lot 2 Maçonnerie - Démolition - VRD	Lot 8 Carrelage et faïence
Lot 3 Charpente métallique	Lot 9 Peinture
Lot 4 Toiture bacs acier et étanchéité	Lot 10 Electricité
Lot 5 Bardages en panneaux composites et polycarbonates	Lot 11 Plomberie - Chauffage - Ventilation
Lot 6 Menuiseries extérieures acier	

Ces travaux consistent en :

- la création d'une salle de gymnastique accolée à la salle existante
- la restructuration des vestiaires existants

Le coût global des travaux est estimé à 1 041 666 € HT (1 250 000 € TTC en phase APD). Le bureau communautaire du 23 janvier 2017 avait décidé de solliciter le Conseil Départemental, le Centre National de Développement du Sport et le Conseil Régional pour le financement de ces travaux. Ces derniers étant éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL), il convient de modifier le plan de financement de la façon suivante:

Dépenses		Recettes	
Travaux extension / réhabilitation	1 041 666 €	Département de la Vienne	300 000 €
		Préfecture de la Vienne - DSIL	300 000 €
		Autofinancement	441 666 €
TOTAL	1 041 666 €	TOTAL	1 041 666 €

Acquitté en PREFECTURE le 21/03/2017

Délibération du bureau prise par délégation

du 20 mars 2017

n°2

page 2/2

* * * * *

VU l'article 28 du code des marchés publics relatifs à la procédure adaptée,

VU l'article L 2122-21-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la signature par le Maire des marchés sur la base d'une estimation de l'étendue du besoin et du montant prévisionnel du marché,

VU la délibération n°6 du bureau de la Communauté d'Agglomération du 23 janvier 2017 relative à l'adoption de l'avant-projet définitif, à la signature des marchés de travaux et à la demande de subventions pour les travaux d'extension et de restructuration du gymnase de la Marronnerie,

CONSIDERANT la nécessité de créer une extension de la salle de gymnastique de la Marronnerie et de réhabiliter les vestiaires existants du gymnase.

Le bureau ayant délibéré, décide :

- d'approuver le plan de financement,
- de solliciter la Préfecture de la Vienne au titre du DSIL pour un montant de 300 000 €
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.
- d'abroger la délibération n°6 du bureau communautaire du 27 janvier 2017 en ce qui concerne les partenaires sollicités,

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 22/03/2017

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER